



Banque Alimentaire
de l'Ain

« Ensemble, aidons l'homme à se restaurer »

LIVRET D'ACCUEIL DU NOUVEAU BÉNÉVOLE

NOM:

Prénom :

Vous avez pris la décision de nous rejoindre pour mener à bien toute l'année les actions de la Banque Alimentaire au bénéfice des familles en difficulté résidant dans notre département. Nous vous remercions. Vous faites désormais partie de cette grande famille des 240 Banques Alimentaires installées dans 21 pays de la Communauté Européenne.

Banque Alimentaire de l'Ain : 1, rue Suzanne Valadon 01000 Bourg-en-Bresse

☎ : 04.74.32.24.74

E-mail : banquealimentaire01@orange.fr

☎ : 04.74.21.08.46



Notre mission

Tout en luttant contre le gaspillage,

RESTAURER

L'HOMME DANS SA DIGNITÉ

La Banque Alimentaire n'achète pas et ne vend pas.

Elle collecte gratuitement et donne gratuitement.

La Banque Alimentaire est indépendante.

Ni confessionnelle, ni politique, elle est ouverte à tous ceux qui ont le souci des personnes en état de précarité.



Nos moyens matériels

1500 m² d'entrepôts
camions frigorifiques
chariot élévateur
1 chambre froide négative
2 chambres froides positives
transpalettes
matériel de bureau....



Nos moyens humains

90 bénévoles

3 salariés



D'où viennent nos produits ?

Les produits non commercialisables mais encore consommables, proviennent de:

- La grande distribution,
- L'industrie,
- Les producteurs agroalimentaires,
- L'Union Européenne,
- La collecte.

+ de 800
tonnes par an



Où vont les produits ?

58 organismes partenaires

- 25 associations
- 23 délégations de la Croix Rouge Française
- 10 Comités Communaux d'Action Sociale (CCAS des 419 Mairies)

2,8 millions de repas
Pour 6000 bénéficiaires soit un repas par jour tout au long de l'année.

3 millions €
 valeur commerciale



La charte du bénévole

Faire remonter au Président et/ou au responsable de pôle...

... tout dysfonctionnement constaté

... toute idée d'amélioration

Tenir son rôle avec sérieux et professionnalisme

Tenir ses engagements de présence

Prévenir au plus tôt en cas d'empêchement

Tenir son rôle dans la joie, la bonne humeur et le respect des personnes côtoyées

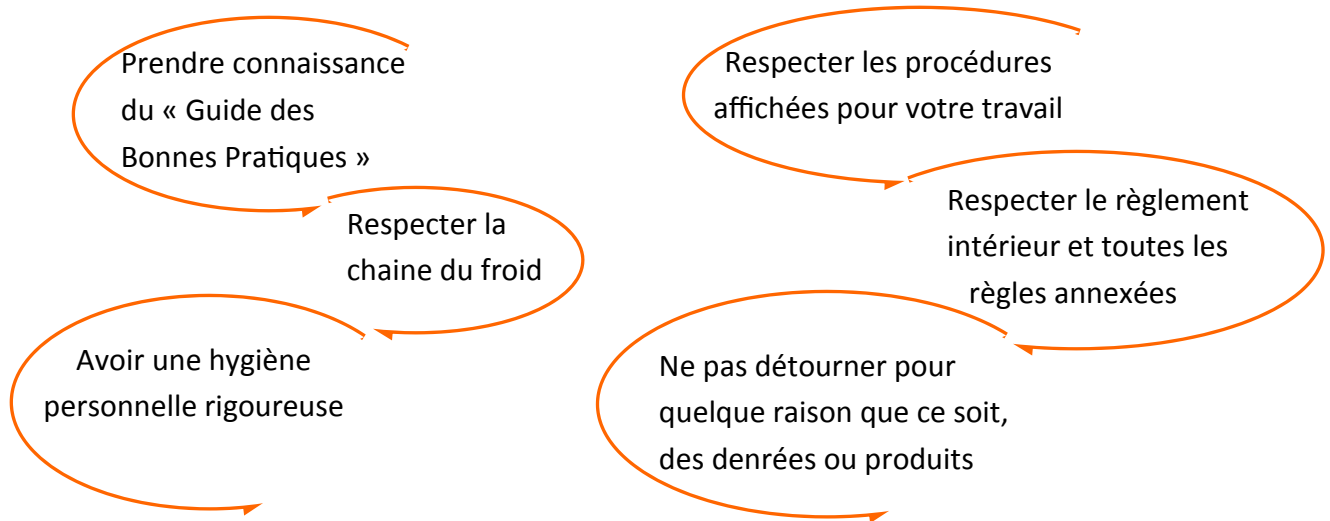
Porter haut les couleurs de la BA

Donner ses capacités d'engagement

Etre recruteur de bénévoles forcément sympas



Les règles d'or du bénévole



Le GBPH - Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène est à votre disposition

SÉCURITÉ :
PORTER OBLIGATOIREMENT :
Gants, chasuble,
chaussures de sécurité.



Les assurances

Un contrat d'assurance MULTIRISQUE est souscrit par la BA pour couvrir les :

- **Accident des bénévoles engagés par la BA**
dans le cadre de ses activités...
décès, invalidité partielle, permanente ou totale.
- **Exclusions**
Les dommages liés à l'utilisation de son véhicule personnel.
Lors de la collecte nationale si vous acceptez d'y participer.



La cotisation du bénévole

La cotisation annuelle est fixée à 16 euros.
Elle ouvre le droit de participer au vote lors de l'Assemblée Générale de la BA.



Vous êtes absent

Si vous êtes absent, vous devez vous assurer qu'un autre bénévole pourra vous remplacer et avertir la BA de votre absence.



Compensation / Fiscalité

Un document à remplir tout au long de l'année est à demander au service comptable.

Vous pourrez intégrer les frais de déplacement certifiés par la BA dans votre déclaration d'impôt à la rubrique « dons ».



Convivialité

Tous les bénévoles se retrouvent :

- Autour de deux repas organisés.
 - * L'un en janvier dans un restaurant (avec participation aux frais),
 - * Le second au mois de juin (offert par la Banque).
- Pour le pot de fin d'année après la collecte Nationale et le pot qui suit l'Assemblée Générale de mai.



Missions

Le bénévole propose d'apporter son aide dans le service :

- administratif : comptabilité - saisie informatique - secrétariat,
- réception des produits (tri - pesée - saisie - conditionnement),
- préparation et sortie des commandes,
- collecte des produits (chauffeur - accompagnant),
- entretien / maintenance : véhicules - locaux - matériels.

Compétences / qualifications particulières :

- informatique / téléphonie,
- électricité,
- menuiserie,
- maçonnerie,
- ménage,
- permis de cariste,
- permis P.L.
- Etc...